

# JUS-RFSO-PRINT-2017-001

## MODIFICATION 001

### PARTIE 1 : Questions et réponses

**Question n° 1** Un Offrant pourrait-il se voir attribuer cette offre à commandes s'il n'a pas l'habilitation de sécurité appropriée au moment de l'attribution de l'offre à commandes, mais qu'il travaille à l'obtenir?

**Réponse n° 1** Oui, un Offrant pourrait se voir attribuer une offre à commandes à la suite de cette invitation sans détenir l'habilitation de sécurité requise. L'Offrant devra travailler à l'obtention de l'autorisation et ne pourra pas recevoir de documents de classification de sécurité de quelque nature que ce soit, jusqu'à ce que l'autorisation pour l'emplacement et les individus ait été obtenue.